

MAIRIE DE COURLANS

330, Rue Robert Morland
39570 COURLANS

☎ : 03.84.47.12.05

Fax : 03.84.47.35.31

@ : mairiedecourlans@wanadoo.fr

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2015

PRESENTS : PATTINGRE Alain, FOURNOT Philippe, MICHE Patrick, BARDOUX Gérard, GROS Jean-Gérard, BACHEROT Patrick, CADET Philippe, COLOMER Patrick, DORMOY David, JACQUET Chantal, MINARY Guy, SCHMITT Séverine.

Absents excusés : FILIATRE Daniel, GUIGON Delphine, MORTIER Antoine.

D. FILIATRE donne pouvoir à P. FOURNOT ; A. MORTIER donne pouvoir à A. PATTINGRE

Secrétaire de Séance : Gérard BARDOUX

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire présente une déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition de biens soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'Urbanisme enregistrée jusqu'à ce jour en Mairie. Il s'agit de :

- La parcelle cadastrée AH n° 79

Le Conseil Municipal, renonce à utiliser son droit de préemption urbain sur le terrain cadastré mentionné ci-dessus.

RAPPORTS D'ACTIVITES 2014 – SIAAL – SIER – ECLA

Monsieur le Maire présente les rapports d'activités 2014 du SIAAL, du SIER et d'ECLA. Ils sont à la disposition des élus et de la population.

AFFAIRES EN COURS – QUESTIONS DIVERSES

Ecole : les nouveaux horaires scolaires sont rappelés au Conseil Municipal (conseil d'école du 9 février 2015). Le nouveau projet éducatif territorial (PEDT) est en cours de validation. Des activités périscolaires seront mises en place le lundi et le jeudi de 15H45 à 16H45. Un dossier d'information a été remis aux familles. Par ailleurs, il est rappelé la perte de la 6^{ème} classe à la rentrée 2015 due à la baisse des effectifs.

SDIS : une information est donnée concernant le rattachement de la commune au centre opérationnel de Lons le Saunier en remplacement du centre de Courlaoux.

Aéroclub de Lons le Saunier : portes ouvertes les samedi 11 juillet et dimanche 12 juillet.

ECLA : lecture est faite d'un courrier informant de la participation au plan de lutte contre l'ambrosie.

Commune nouvelle : une information est donnée sur le projet de « Commune Nouvelle » qui regrouperait à terme les 25 communes d'ECLA ou/et d'autres communautés de communes au sein d'une même entité administrative. Un groupe de travail a été mis en place par ECLA afin d'étudier et ensuite proposer les conditions de création d'une commune nouvelle. Le débat se poursuivra dans les mois à venir en fonction de l'évolution de la loi NOTRe.

Le Secrétaire de séance,
Gérard BARDOUX



Le Maire,
Alain PATTINGRE

